



MAIRIE DE VILLEPERDRIX

3 Place de la Fontaine

26510 VILLEPERDRIX

Tel : 04.75.27.44.16

mairie.villeperdrix@orange.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du LUNDI 02 MARS 2026

RÉUNI EN SÉANCE ORDINAIRE A LA SALLE DES FÊTES à 18 H 00

Convoqué le : 24/02/2026

Présidé par : Jacques NIVON

Secrétaire de séance : Marie BODY

Présents : Jacques NIVON, Gérard NELH, Marie BODY, Jérôme PLANTEVIN, Adrien DONZET, Dorothee BÖLLING, Louis MEGE PONZO, Ernst LOPES CARDOZO, Michele BONIN, Emile MALLET

0 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 08/12/2025 :

Sans remarque particulière, le compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du Lundi 08 Décembre est approuvé à l'unanimité.

1 – SITUATION FINANCIERE ET COMPTABLE AU 31 /12 /2025 :

Le Maire rappelle tout d'abord avoir fait un sondage par mail pour connaître la position de chaque Conseiller sur la date du vote du budget 2026 en proposant de le voter après les élections du 15 Mars. N'ayant eu qu'une opposition, il a donc décidé de repousser sa préparation puis d'attendre la mise en place de la nouvelle équipe municipale pour le voter. Dans tous les cas, une panne nationale du logiciel « Helios » (logiciel qui gère toute la compta publique) n'aurait pas permis de le faire avant. Néanmoins, il a demandé à la secrétaire de sortir les premiers chiffres de l'année écoulée en précisant qu'il avait remarqué, sur ce document, des imprécisions certainement liées en partie au problème d'Helios. Il faut donc attendre les chiffres définitifs certifiés par le Trésor Public pour pouvoir bâtir le budget 2026.

2 – TRAVAUX AU CIMETIERE DE LEOUX :



MAIRIE DE VILLEPERDRIX

Sébastien Aumage , entrepreneur chargé des travaux, vient de faire savoir qu'il attaquerait le chantier courant de cette semaine : durée prévisible des travaux 2 semaines si météo clémente.

3 – POINT SUR L'EXTENSION DU CIMETIERE DU PRE DU JAS :

Suivant une décision prise lors d'un précédent Conseil, le Maire a demandé un devis à Théo Plantevin, jeune entrepreneur installé au village, pour les travaux de terrassement et de voirie tels que prévus au projet. Son devis daté du 26 Janvier dernier s'élève à 4738.92 € HT (5686.70 € TTC). Le Maire précise que ce devis est en dessous de l'estimation et propose donc aux Conseillers de retenir cette proposition. Ceux-ci donnent leur accord à l'unanimité.

5 – TRAVAUX DERRIERE L'AUBERGE :

Jérôme Plantevin, à plusieurs reprises, a rappelé le problème du parking situé derrière l'auberge ou les eaux pluviales stagnent et génèrent de l'humidité dans la cuisine du restaurant. Pour essayer de remédier à ce problème, le Maire a demandé à Théo Plantevin d'étudier une solution et de la chiffrer, la difficulté étant la faible pente pour rejoindre le caniveau existant situé devant le gîte. L'entrepreneur a effectivement fait un devis mais qui n'est arrivé en Mairie qu'aujourd'hui ne laissant pas le temps de l'étudier et surtout de voir sur place les travaux proposés. Le Maire propose de repousser à un prochain Conseil l'examen de ce devis. Les Conseillers donnent leur accord.

6 – TRAVAUX ROUTE DE LEOUX AU DROIT DE MAISON BERLIER CARLIER :

Delphine et Didier Berlier Carlier, ayant acheté la maison située au 2, Route de Léoux, ont noté de fréquentes venues d'eau dans leur cave générant des remontées d'humidité dans les murs. Craignant pour la salubrité de l'appartement qu'ils viennent de restaurer, ils sont venus en Mairie pour signaler le problème. Pour tenter d'y remédier, il est nécessaire de revoir tout le branchement d'eau et surtout de reprendre la pente de la route pour que les eaux de ruissellement soient dirigées vers les grilles EP. Là aussi, un devis a été demandé à l'entreprise Plantevin mais qui, idem dito, n'est arrivé qu'aujourd'hui. Son examen n'ayant pas été possible, le Maire demande à repousser la décision sur ces travaux. Les Conseillers donnent leur accord.

7 – PERMANENCE AU BUREAU DE VOTE POUR LA TENUE DES ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS PROCHAINS :

Le bureau de vote sera ouvert de 8 à 18 heures. Le Maire propose des séquences de deux heures avec à chaque fois le Maire ou un Adjoint plus un Conseiller. Le tableau est le suivant :



MAIRIE DE VILLEPERDRIX

8 à 10 h – Jacques Nivon et Louis Mege

10 à 12 h – Gérard Nelh et Michele Bonin

12 à 14 h – Marie Body et Ernst Lopes Cardozo

14 à 16 h – Gérard Nelh et Adrien Donzet

16 à 18 h – Jacques Nivon et Dorothée Bolling

A noter que le Président du bureau de vote sera le Maire et les deux adjoints suppléants.

8 – ARRET MALADIE DE L'EMPLOYE COMMUNAL :

Le Maire informe les Conseillers que Pascal Donzet, employé communal, est en arrêt maladie jusqu'au 15 Mars inclus. Pour pallier à cette absence et en accord avec les adjoints, il a décidé de salarier pendant deux semaines Aurélien Vassail ouvrier saisonnier installé provisoirement sur le village avec sa famille. Cout de l'opération pour 36 heures charges comprises : 750 €. Sa mission est de faire un nettoyage de fond du cœur du village.

9 – EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE A LEOUX POUR DESSERVIR LA MAISON ROSENBOOM :

La famille Rosenboom, propriétaire d'une résidence à Léoux au 647, Chemin de la Combe de Léoux, a demandé à être raccordée au réseau public d'eau potable. Ce raccordement oblige à enfouir dans la voie publique sur environ 150 mètres un PE diamètre 32 plus un piquage sur la conduite existante avec une bouche à clé ainsi qu'un regard de comptage en limite de propriété. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise TPR pour un montant de 9089 € HT (10906.80 TTC) : ils seront, financièrement, entièrement pris en charge par les pétitionnaires. La Commune s'est engagée à ce que les travaux soient terminés pour fin Mars.

Le Maire lève la séance à 19 heures en précisant qu'elle est la 42 -ème et ultime séance de Conseil Municipal de cette mandature et propose de partager le verre de l'amitié.